

**ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE**

**DU CONSEIL COMMUNAL**

**DU 19 FÉVRIER 2019 (20:00)**

**SÉANCE PUBLIQUE**

**BUDGET VILLE**

- 1. Présentation de la déclaration de politique générale - Présentation du rapport sur la marche et la situation des affaires de la Ville de Binche pour l'exercice 2018 - Présentation du budget communal pour l'exercice 2019 - Approbation du budget communal pour l'exercice 2019**
  - **DECISION**

A la suite de la présentation de la déclaration de politique générale, du rapport sur la marche et la situation des affaires de la Ville pour l'exercice 2018 et de la présentation du budget communal pour l'exercice 2019, le Conseil communal est invité à approuver le budget communal pour l'exercice 2019.

- 2. Approbation de la dotation à la Zone de Police de Binche-Anderlues - Exercice 2019**
  - **DECISION**

Le Conseil communal est invité à :

- approuver la dotation de la Ville de Binche dans le budget de la Zone de Police pour l'exercice 2019, à savoir un montant de 3.740.132,66€;
- transmettre la présente au Conseil de Police et au Directeur financier f.f..

- 3. Approbation de la dotation à la Zone de Secours - Exercice 2019**
  - **DECISION**

Le Conseil communal est invité à :

- approuver le montant de la dotation de la Ville de Binche dans le budget de la Zone de Secours pour l'exercice 2019, à savoir un montant de 1.445.540,51€;
- transmettre la présente au Conseil de la Zone de Secours et au Directeur financier f.f..

- 4. Budget communal de l'exercice 2019 - Fixation des petits investissements**
  - **DECISION**

Le Conseil communal est invité à :

- fixer à 6.200 € maximum par marché et à 1.250 € maximum par unité de bien, les montants limites pouvant être imputés au budget ordinaire de l'exercice 2019, pour de petits investissements. Ces montants s'entendent T.V.A. comprise;
- arrêter la liste des articles du budget ordinaire initial 2019 qui entrent dans le champ d'application de la présente décision.

## ADMINISTRATION GENERALE

### **5. Déclarations individuelles facultatives d'apparementement**

#### **- PRISE D'ACTE**

Le Conseil communal est invité à prendre acte des déclarations individuelles d'apparementement des membres du Conseil communal qui ne se sont pas prononcés lors du Conseil communal d'installation suite aux élections communales du 14 octobre 2018.

## JURIDIQUE

### **6. Renouvellement du bail relatif à l'occupation des locaux par l'Ecole Roland Pouillart de Waudrez**

#### **- DECISION**

Le Conseil communal est invité à marquer son accord sur le renouvellement de la convention d'occupation des locaux par l'école Roland Pouillart, rue Clerfayt 33 à Waudrez, passée entre la Ville de Binche et l'Asbl "Les Oeuvres paroissiales du Doyenné de Binche" et ce, pour une période de neuf années consécutives du 6 mars 2019 au 5 mars 2028.

### **7. Identité visuelle et charte graphique de la Ville de Binche - Convention de cession à titre gratuit des droits d'auteur à l'Asbl Office du Tourisme**

#### **- APPROBATION**

Le Conseil communal est invité à marquer son accord sur la convention de cession, à titre gratuit, à l'Asbl Office du Tourisme de Binche, des droits d'auteurs portant sur l'identité visuelle et la charte graphique de la Ville de Binche.

### **8. Carnaval de Binche 2019 - Test opérationnel avec des caméras de type "Bodycam" par la Zone de Police Anderlues-Binche - Autorisation préalable de principe**

#### **- DECISION**

Le Conseil communal est invité à marquer son accord de principe sur la demande du Chef de corps de la Zone de Police Anderlues-Binche de procéder à un test opérationnel avec des caméras de type "Bodycam" lors du carnaval de Binche 2019.

## RENOVATION URBAINE

### **9. Désignation des nouveaux membres de la Commission de Rénovation Urbaine (C.R.U.)**

#### **- DECISION**

Le Conseil communal est invité à lancer la procédure d'appel à candidature en vue de désigner 6 représentants de quartiers à la Commission de Rénovation Urbaine (C.R.U.).

## ILOT PASTURES

### 10. Modification majeure de la fiche projet "FEDER"

#### - PRISE DE CONNAISSANCE ET RATIFICATION

Le Conseil communal est invité à prendre connaissance de la modification majeure de la fiche projet "FEDER" introduite par la Ville (actuellement soumise à l'approbation du GW) suite à la révision des superficies cédées à l'entreprise DCB et à procéder à sa ratification.

## FINANCES

### 11. Véhicules trouvés sur la voie publique - Abandon à une société de dépannage

#### - DECISION

Le Conseil communal est invité à décider d'abandonner, à la société de dépannage requise par les Services de Police, les véhicules saisis sur la voie publique.

## SUBSIDES

### 12. Subsidés communaux - Sociétés carnavalesques - Modification du règlement

#### - DECISION

Le Conseil communal est invité à modifier le règlement relatif à l'octroi de subsidés aux sociétés carnavalesques en adaptant des montants accordés de la manière suivante :

#### Binche

- Sociétés de gilles et de fantaisie : 1.250 €
- Sociétés de fantaisie "jeunesse" (Paysans, Pierrots, Arlequins) : 1.850 €
- Supplément pour les Paysans (musique) et Pierrots (viole) pour leur sortie du mardi-gras au matin : 600 €
- Petits Gilles : 3.000 €
- Jeune Garde libérale, Royale Jeunesse catholique, Jeunesse socialiste : 900 € (bal de carnaval) + 900 € (sortie du lundi-gras)
- Association de Défense du Folklore : 1.250 €
- Association du Lundi-gras : 1.250 € + 700 € (bal d'enfants)
- Association organisatrice des Trouilles de Nouilles : 325 €

#### Entité

- Sociétés de gilles : 1.250 €
- Sociétés de fantaisie : 1.000 €
- Groupes costumés avec batterie, musique ou viole sortant lors de la période précarnavalesque : 100 € par jour.

### 13. Subsidés communaux - Comités organisateurs de kermesses communales - Modification du règlement

#### - DECISION

Le Conseil communal est invité à modifier le règlement relatif à l'octroi de subsidés aux comités organisateurs de kermesses communales en portant à 2.000 € le montant accordé aux comités qui organisent 3 jours de festivités et plus.

## FINANCES

### 14. Convention de trésorerie entre la Ville de Binche et la Régie Foncière

#### - APPROBATION

Le Conseil communal est invité à approuver la convention de trésorerie entre la Ville de Binche et

la Régie Foncière.

## REGIE FONCIERE

### **15. Budget de la Régie Foncière communale - Exercice 2019** **- APPROBATION**

Le Conseil communal est invité à approuver le budget de la Régie foncière communale pour l'exercice 2019.

Celui-ci présente un solde de :

- **RECETTES:** 2.322.046,72 €;
- **DÉPENSES:** 2.322.046,72 €.

soit un budget en équilibre.

## MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX

### **16. Désamiantage du bâtiment SAR/LS298 dit "Ancien atelier de confection Lescalier" situé à la rue de la Régence n° 6 A à Binche** **- Approbation des conditions et du mode de passation** **- DECISION**

Dans le cadre du marché " Désignation d'un auteur de projet pour la démolition et le réaménagement du site SAR/LS298" dit "Ancien atelier de confection Lescalier", le Conseil communal est invité à :

- approuver le principe des travaux ;
- approuver le cahier spécial des charges réf. 1519 et le montant estimé du marché ayant pour objet "Désamiantage du bâtiment SAR/LS298" dit "Ancien atelier de confection Lescalier" rue de la Régence n° 6A à Binche", établis par l'auteur de projet, BUREAU D'ETUDES TRIEDRE, Rue de Mahy-Faux, 110 à 7133 BUVRINNES. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier spécial des charges et au cahier général des charges pour les marchés publics. Le montant est estimé à 57.335,00 € hors TVA ou 69.375,35 €, 21% TVA comprise;
- choisir la procédure négociée sans publication préalable comme mode de passation du marché;
- financer cette dépense avec le crédit inscrit au budget de la Régie foncière de l'exercice 2019, article 600/100/70.

## MARCHES PUBLICS DE SERVICES

### **17. Financement des dépenses extraordinaires de l'exercice 2019** **- Approbation des conditions** **- DECISION**

Dans le cadre du marché "Financement des dépenses extraordinaires de l'exercice 2019", le Conseil communal est invité à :

- approuver le cahier spécial des charges réf. 1518 et le montant estimé du marché ayant pour objet "Financement des dépenses extraordinaires de l'exercice 2019". Le montant est estimé à 375.500,00 € TVAC;
- financer ces dépenses avec les crédits inscrits au budget ordinaire de l'exercice 2019, articles xxx/211-01 et qui seront inscrits les années suivantes.

## FABRIQUES D'EGLISES

### **18. Approbation du compte 2017 de la fabrique d'église Saint-Martin à Leval-Trahegnies après réformation**

#### **- APPROBATION**

Le Conseil communal est invité à approuver le compte de l'exercice 2017, voté par le Conseil de la fabrique d'église Saint-Martin à Leval-Trahegnies, en sa séance du 3 janvier 2019, réformé comme suit :

- Recettes : 29.501,96€
- Dépenses : 27.655,38€
- Excédent : 1.846,58€

Le supplément communal versé lors de l'exercice 2017 s'élève à 23.744,41€, montant approuvé au budget de l'exercice 2017.

### **19. Approbation du budget 2019 de la fabrique d'église Saint-Martin à Leval-Trahegnies après réformation**

#### **- APPROBATION**

Le Conseil communal est invité à approuver le budget de l'exercice 2019, voté par le Conseil de la fabrique d'église Saint-Martin à Leval-Trahegnies, en sa séance du 3 janvier 2019, réformé comme suit :

- Recettes : 30.669,92 €
- Dépenses : 30.669,92 €
- Excédent : 0,00 €

Le supplément communal à verser par la Ville de Binche pour l'exercice 2019 s'élève à 27.252,78€.

## POLICE ADMINISTRATIVE

### **20. Police administrative - Règlement complémentaire établissant une zone d'évitement striée à Binche à la rue des Pélissiers**

#### **- DECISION**

Le Conseil communal est invité à arrêter un règlement complémentaire au code de la route établissant une zone d'évitement striée à Binche, à la rue des Pélissiers, du côté opposé au n° 12.

## PROJET DE PROCES-VERBAL

### **21. Projet de procès-verbal de la séance du Conseil communal du 29 janvier 2019**

#### **- APPROBATION**

Le Conseil communal est invité à approuver le projet de procès-verbal du Conseil communal du 29 janvier 2019.



**Séance du Conseil du 19 février 2019 à 20h**

***Points à huis clos***

<b>N°</b>	<b>Point</b>	<b>Service</b>
1	Comité de concertation de la Ville et du CPAS - Délégation communale	Pers.
2	Enseignement Officiel Communal - Année scolaire 2018/2019 - Commission Paritaire Locale (COPALOC) - Renouvellement - Désignation des représentants du Pouvoir Organisateur de la COPALOC à dater du 1er janvier 2019 et ce pour une durée de 6 ans	Ens.
3	Enseignement maternel - Année scolaire 2018/2019 - Rentrée scolaire à partir du 1er septembre 2018 et du 1er octobre 2018 - Désignation et affectation des institutrices maternelles	Ens.
4	Enseignement fondamental - Personnel - Année Scolaire 2018/2019 - Mise en disponibilité pour cause de maladie d'un maître de philosophie et citoyenneté à titre définitif	Ens.

